

Outils de contrôle interne pour faire face à l'ensemble des contrôles de la formation.

Cette formation vise à former des responsables de la qualité de la formation en centres de formation, en centre de bilan de compétences, en accompagnement VAE ou en Centre de formation des Apprentis. Elle vise à :

- Identifier les différents contrôleurs de son organisme de formation.
- Identifier les exigences des différents contrôleurs.
- Élaborer des outils opérationnels visant à répondre à tous les contrôles en vérifiant l'adéquation exigences / éléments de preuves.
- Savoir mettre en œuvre une méthode de contrôle interne de la qualité de la formation.
- Comprendre les modalités de mise en œuvre des contrôles (en option si reste du temps)
- Connaître les possibilités de recours face à un contrôle (en option si reste du temps)

Prérequis : être responsable de la qualité de son organisme de formation, CBC, VAE, CFA. Connaître l'organisation qualité de son organisme (un test de positionnement sera réalisé en amont de l'inscription en formation).

Tarif : 1250€

Matériel à prévoir :

- Si la formation est dispensée en classe virtuelle : prévoir un ordinateur avec double écran.
- Si formation est dispensée en présentiel prévoir un ordinateur portable et/ou bloc note et stylo.

Modalités d'organisation et modalités pédagogiques :

- Formation inter-entreprise.
- Deux sessions de 3h30.
- Classe Virtuelle ou présentiel
- Nombre de participants par session : maximum 15 participants.
- Travail en atelier sur des cas pratiques issus du contexte de travail des participants.
- Travail individuel en intersession (temps estimé à deux heures minimum).
- Apports théoriques dispensés par le formateur.
- Temps de partage d'expériences.
- Mise à disposition de ressources pédagogiques permettant de conserver

les apports de la formation.

- Évaluation formative et sommative.
- Livrable : outils de vérification pour prendre en compte l'ensemble contrôle (la complétude des outils sera réalisée en autonomie à l'issue de la formation)

Possibilité de réaliser la formation en intra-entreprise.

Contenu de la formation

Objectif 1 : Identifier les différents contrôleurs et les exigences de ces derniers

- Objectif opérationnel 1.1 : faire l'inventaire des différents contrôles possibles en fonction de l'activité de son organisme de formation.
- Objectif opérationnel 1.2 : formaliser les exigences des contrôleurs en identifiant les points communs et les différences afin de concevoir des outils de vérification pour prendre en compte les exigences.

Modalités pédagogiques :

En face à face pédagogique :

- Avec l'aide du formateur qui apporte son expertise, le participant détermine l'origine des contrôles qualité de la formation qui peuvent intervenir dans son organisme.
- En sous-groupe de travail les participants formalisent les exigences des différents contrôleurs par type de processus métier rencontrés dans leur organisme. Un livrable sous forme de carte mentale ou de grille de lecture doit être formalisé.
- Les résultats des travaux de groupe sont présentés en séance plénière. Les participants échangent entre eux pour améliorer les livrables.

En intersession : les participants continuent le travail engagé

lors de l'atelier.

Ressources pédagogiques :

- Référentiel des différents contrôleurs.
- Grille de comparaison des différents contrôleurs et le résumé de leurs exigences.
- Exemples d'outils à s'approprier et à compléter.

Évaluation : le formateur identifie l'acquisition des connaissances acquises en évaluant les livrables.

Outil d'évaluation : grille de vérification pour valider la complétude des livrables.

Objectif 2 : construire un système qualité unique pour faire face aux différents contrôles.

- Objectif opérationnel 2.1. Élaborer des outils opérationnels visant à répondre à tous les contrôles en vérifiant l'adéquation exigences / éléments de preuves.
- Objectif opérationnel 2.2 : intégrer une méthode de travail à appliquer dans son organisme pour vérifier l'adéquation entre les exigences des contrôleurs et les éléments de preuve disponibles et pour identifier les fragilités de l'organisme.
- Objectif opérationnel 2.2 : comprendre les modalités de mise en œuvre des contrôles (en option si reste du temps)
- Objectif opérationnel 2.3 : Connaître les possibilités de recours face à un contrôle (en option si reste du temps).

Modalités pédagogiques :

En face à face pédagogique :

- A partir de la méthode proposée par le formateur les participants s'exercent à vérifier l'adéquation entre les éléments de preuve disponibles dans leur organisme de formation et les exigences des contrôleurs.
- Exposé du formateur pour déployer la méthode afin de construire un système qualité unique à l'ensemble des contrôleurs.
- En atelier d'échange de pratiques les participants apportent leurs connaissances ou leurs expériences des contrôles et des modalités de recours en cas de désaccords.

Ressources pédagogiques : grille de contrôle unique

Evaluation :

Évaluation formative : vérification de l'acquisition de la méthode par une mise en situation fictive de contrôle avec feedback du formateur et du groupe.

Évaluation sommative pour vérifier de l'acquisition des notions fondamentales.

Outils d'évaluation :

Grille de vérification de l'appropriation de la méthode permettant la restitution du formateur avec les points forts et les points à améliorer.

QCM collaboratif sur les notions abordées en formation (note sur dix attribuée pour l'ensemble du groupe)

Mise en œuvre des conditions pour l'engagement des bénéficiaires dans la formation :

Afin de limiter les ruptures de parcours, les conditions favorisant l'engagement des bénéficiaires dans la formation reposent sur cinq principes:

1. **Une analyse du besoin** en amont de la contractualisation afin de vérifier si la formation correspond aux besoins professionnels du bénéficiaire. Cette analyse est formalisée par une restitution partagée avec le bénéficiaire.
2. **Vérification des prérequis** réalisée au moment de l'analyse du besoin.
3. **Positionnement du bénéficiaire** pour identifier son niveau de maîtrise des connaissances et compétences liées à la formation dispensée. Le positionnement est réalisé individuellement par les bénéficiaires eux-mêmes. L'analyse du positionnement en amont de la formation permet d'adapter le face à face pédagogique en ciblant les compétences les plus fragiles afin de renforcer ces compétences en situation pédagogique.
4. **Le face à face pédagogique prend en compte les problématiques concrètes** rencontrées dans le contexte professionnel des bénéficiaires. Les exercices, les exemples, les actions à réaliser visent à consolider les compétences et à mettre en œuvre des actions professionnelles pour acquérir de nouvelles compétences facilitant le quotidien professionnel des bénéficiaires.
5. Les **modalités pédagogiques sont actives**, elles laissent la parole aux bénéficiaires dans le cadre d'ateliers, dans le cadre d'échanges de pratiques et de réflexions communes. Dans cette posture le formateur accompagne l'acquisition des compétences en dirigeant l'action professionnelle vers l'objectif d'acquisition du savoir-faire opérationnel.